

BASSIN DE VIE

L'Ardenne Méridionale, territoire à construire

Neuf communes luxembourgeoises et namuroises revendiquent une même nouvelle identité au travers d'un GAL et d'un projet de parc.

● Sébastien ÉTIENNE

Le territoire regroupant neuf communes des provinces de Luxembourg et de Namur (à savoir les luxembourgeois Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Wellin; et les namuroises Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois), s'étendant sur 944 km² pour une population de plus de 35 000 habitants, a désormais un nouveau nom : « Ardenne Méridionale ». Et une identité à revendiquer car les différentes communes, partageant déjà de bonnes relations de voisinage et un même bassin de vie, ont choisi ce nom pour leur union au sein de deux outils. À savoir, un groupe d'action locale (GAL) et un parc naturel à créer. Ces communes, à l'exception de Wellin, sont aussi rassemblées pour la nouvelle



Le territoire a aussi son propre logo avec toute une symbolique.

ÉdA

en Ardenne. Le regroupement en GAL remonte déjà à 2015. Un tel outil, sous statut d'ASBL avec communes et acteurs privés, vise à fédérer des projets sur la zone géographique en bénéficiant de subsides à 90 % de la Région wallonne ou de l'Europe. Les fiches-projets du GAL ont déjà été validées par arrêtés ministériels fin 2016. Mais jusqu'ici, on parlait de GAL Semois-Lesse-Houille.

« Nous avons constaté que le nom Semois-Lesse-Houille était long et peu rassembleur, explique Hélène Poncin, coordinatrice du GAL. Faire référence à l'Ardenne est nettement plus porteur tandis que l'adjectif "méridionale" a un côté touristique et chaleureux. » Les fiches-projets ont été validées, pour un

d'euros, dans des axes d'agriculture/sylviculture, de tourisme, d'insertion socioprofessionnelle ou de communication. Les projets détaillés seront présentés dans quelques semaines.

Mais certains sont déjà évoqués comme la création d'un atelier de découpe de la viande à l'abattoir de Gedinne, la création d'une coopérative en circuit court, la promotion de la culture du chanvre, la valorisation d'un tourisme sans voiture... La programmation dans le cadre du programme européen Leader court jusqu'en 2020.

« Un choix de cohérence »

En plus du GAL, les Communes veulent aussi créer un parc naturel, à savoir un territoire

nomie et social (à ne pas confondre avec une réserve naturelle, espace inhabité de protection de la faune et de la flore). En plus d'acteurs de terrain, la population est invitée à donner ses idées. L'objectif est d'obtenir une reconnaissance du parc pour la fin 2018 et ensuite donner vie à des projets. La notion d'ensemble commun est donc le leitmotiv du GAL et du parc naturel. « Du côté de nos trois communes namuroises, nous sommes très sa-

tisfaits de ce choix, confirme David Clarinval, le bourgmestre de Bièvre. Sociologiquement, économiquement ou culturellement, nous sommes plus proches de la province de Luxembourg que de Namur. La frontière provinciale est parfois un obstacle infranchissable. Nous avons donc fait volontairement ce choix collant à une cohérence territoriale. » En tant qu'outils complémentaires, GAL et parc naturel ont leur siège commun à Paliseul. ■

Une empreinte digitale colorée comme logo

L'Ardenne Méridionale a aussi son propre logo venant d'être dévoilé. Créé par le bureau Strates, il se décline en plusieurs versions selon qu'il soit fait référence au GAL ou l'association de projet qu'est un parc naturel. Le logo représente une empreinte digitale pour, selon la charte graphique, « souligner la présence humaine » et se « différencier d'une réserve naturelle »; tout en cherchant un côté accrocheur

« différent des représentations habituelles de l'Ardenne ». Les sillons peuvent faire référence à des courbes de niveau, des cernes de bois ou une cible amenant le regard au centre comme la thématique du GAL de « recentrer le territoire ». Même le choix des couleurs est justifié. Le bleu pour rappeler les méandres de rivière, le gris pour le schiste et l'ardoise et des déclinaisons de vert pour le sol, les forêts et les prairies. ■